

Une question qui nous intéresse vivement au Nord-Ouest est celle du chemin de fer de la Passe du Nid de Corbeau (*Crow's Nest Pass Ry.*), et il n'en est nullement fait mention ici. Tous ceux qui connaissent tant soit peu la situation minière de Rossland et de Slocan le savent, il est important d'y construire une voie ferrée aussitôt que possible. Faute de facilités de transport, nous nous employons actuellement à bâtir une grande ville américaine, tandis que nous pourrions créer une grande ville canadienne. Pourquoi ne l'avons-nous pas fait? Est-il, oui ou non, intervenu entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et le gouvernement un marché en vue de construire ce chemin de fer? S'il est intervenu un semblable marché dans ce but, et qu'il ait été fait des stipulations convenables, comme nous l'apprend le *Globe*, dont je suis un des lecteurs assidus, la Chambre devrait en être informé.

Si le gouvernement eût décidé soit de faire construire ce chemin de fer de la façon que je viens de dire ou de le construire lui-même, je lui aurais certainement accordé mon appui. De fait, je suis porté à le croire, et mieux vaut envisager en face cette question, il nous faudra, dans un avenir prochain, avoir des chemins de fer de l'Etat, si nous tenons à garder intacte notre liberté dans ce pays-ci. Que ce chemin de fer soit construit par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, par une autre compagnie, ou directement par le gouvernement lui-même, sa construction s'impose. Pourquoi le discours du trône ne fait-il pas mention de ce chemin de fer? La raison, M. l'Orateur, la voici: La tactique qui caractérise les honorables députés sur d'autres questions, ils vont l'appliquer à cette question-ci, et différer jusqu'au moment opportun ou psychologique l'adoption d'une ligne de conduite définitive. Il est un autre sujet qui tient fortement au cœur de la population du Nord-Ouest, et que le discours du trône passe sous silence; je veux parler du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Les habitants du Nord-Ouest désirent vivement la construction de ce chemin de fer; pourquoi donc n'en est-il pas question ici? Le ministre de la Marine et des Pêcheries a envoyé un tout petit bateau à la Baie d'Hudson, afin de voir si elle est navigable quatre ou cinq mois de l'année. Il était bien inutile de faire établir un fait qui est déjà bien constaté. Pourquoi donc le gouvernement, au lieu d'envoyer un petit bateau destiné à être écrasé par les banquises, n'a-t-il pas accepté l'offre d'une maison de commerce d'Angleterre qui lui proposait d'envoyer des bateaux de dimensions convenables, et se chargeait d'entretenir la navigation, pourvu toutefois que le gouvernement construisit le chemin de fer? En acceptant cet offre, le gouvernement eût été au delà d'une simple épreuve de la question de navigabilité. Le *Free Press* de Winnipeg, qu'on ne saurait accuser d'hostilité envers le gouvernement actuel, a fait voir, en discutant la question, que le ministre de la Marine et des Pêcheries n'avait jamais dit à ce sujet un seul mot qui ne fut hostile au chemin de fer de la Baie d'Hudson. Il a exprimé le regret qu'une affaire aussi importante relevât de l'honorable ministre; il a même donné à entendre qu'en envoyant ce bateau à la Baie d'Hudson pour mettre à l'épreuve sa navigabilité, le ministre savait que le commandant du bateau serait forcé de revenir et de faire rapport que la voie n'était pas navigable, et qu'ainsi le projet avorterait.

M. DAVIN.

Je connais assez le Nord-Ouest pour affirmer que nul gouvernement ne saurait posséder la confiance de ses habitants, s'il n'est prêt à construire le chemin de fer de la Baie d'Hudson. Nulle autre question ne tient tant au cœur de la population du Nord-Ouest, et je suis étonné de voir que le discours du trône n'en fasse pas mention.

Il est encore d'autres questions que l'on a passées sous silence. Dans un de ses discours d'après-dîner, le ministre de l'Intérieur nous avait promis une loi agraire. L'un des membres de cette Chambre a exprimé dans cette enceinte et en dehors du parlement, certaines opinions au sujet de nos lois agraires. Il y a dix ans, le *Call*, journal de Winnipeg, se rallia à ces opinions; mais même avant cette époque, à dater même de 1885, un citoyen du Nord-Ouest avait demandé que le gouvernement achetât les lopins de terre impairs. Dans la circonstance à laquelle j'ai fait allusion, le ministre de l'Intérieur a cité les paroles mêmes dont s'était servi le citoyen en question, en signalant l'extrême isolement des colons et les autres embarras inhérents au système actuel; et bien qu'il se fassent déjà tard, je suis heureux toutefois de voir que cette manière de voir ait été adoptée par un autre député, représentant en cette Chambre les Territoires du Nord-Ouest. Or, comment se fait-il qu'il ne soit pas fait mention dans le discours du trône de cette question dont le ministre de l'Intérieur, aux banquets (dont j'ai parlé, avait promis de s'occuper? Comment se fait-il, je le répète, qu'il ne soit pas question d'amendements à la loi relative aux territoires du Nord-Ouest, amendements qu'on nous avait également promis.

Au cours d'une barangue à Moosomin, le ministre de l'Intérieur déclara que maintenant qu'il était devenu ministre de l'Intérieur, le Nord-Ouest était sorti des langes. Il manifesta sa surprise au sujet de la modération des demandes de l'exécutif du Nord-Ouest. Quelques jours avant ce banquet, il avait eu une entrevue avec mon honorable ami, M. Haultain, le chef de l'exécutif, et avec M. James H. Ross, un de ses collègues; et c'est au sortir de cette entrevue qu'il manifesta sa surprise au sujet de la modération de leurs demandes. Ces demandes portant sur l'augmentation de leurs attributions, avaient été formulées auprès de l'ancienne administration et été en chambre l'objet d'un débat au cours duquel des députés très en vue de l'opposition, notamment M. Mills, lequel, je le dis avec regret, n'est plus ici, prirent la parole pour déclarer qu'il était juste d'accorder les demandes en question, car les territoires étaient mûrs pour le gouvernement responsable. On ne nous laisse pas même entendre qu'il sera fait de démarche quelconque dans le but d'accorder ces demandes. De fait, si je suis bien renseigné, il paraîtrait que le gouvernement a rogné les ailes au ministre de l'Intérieur (M. Sifton). Le ministre a dû, sans doute, faire valoir ses demandes, mais le gouvernement les a étouffées.

M. FOSTER: Il se préparait à rogné les ailes à ses collègues.

M. DAVIN: Oui, dans un de ses discours il a dit qu'il voulait avoir ses franchises coupées. Il entendait bien qu'il y eût un changement. M. Daly, ajoutait-il, n'était pas le seul à blâmer; c'était la faute des autres membres du cabinet conservateur qui l'avaient tenu en tutelle; mais il ne se laisserait pas mettre en tutelle. Il allait faire entendre